

AVOP Bulletin

Escorting Through Gates



Prior to escorting a vehicle airside through any vehicle access gate, **you must contact the AOCC at 613-248-2200.**

Failure to do so will result in a Class B AVOP infraction (6 demerit points, 2 years) being applied to the escorting driver.

The purpose of this procedure is to ensure the AOCC knows a driver isn't "piggy-backing" through the gate, and is designed to keep us all safe.



Preventative



Compliance reminder



Urgent directive

Bulletin PEVCP

Escorter aux points d'accès



Avant d'escorter un véhicule côté piste à un point d'accès pour véhicules, **vous devez communiquer avec le CCOA au 613-248-2200.**

Omettre de le faire aboutira à une infraction liée au PEVCP de classe B (6 points d'inaptitude, durée de 2 ans) qui sera inscrite au dossier de la personne conductrice et escorte.

Cette procédure a pour but de faire en sorte que le CCOA sache qu'une personne conductrice ne franchit pas le point d'accès en camouflant son véhicule derrière un autre, et est destinée à assurer la sécurité de tout le monde.



Préventif



Rappel de conformité



Directive d'urgence